

**COMPTE-RENDU**  
**de la Réunion de la commission permanente Développement Durable**  
13 juin 2014 à La Défense

**Participants :**

Yves ROBICHON (responsable de la commission), Philippe SERGENT (expert de la commission), Marie-Jeanne MENRATH (ASCE 75 AC), Gisèle RUSSIAS (ASCE 33), Cédric TAJCHNER (ASCE 33)

**Ordre du jour prévu**

1. **Bilan des trois premières rencontres avec les Urasce**
2. **Raid cyclo 2015 et village : propositions d'ateliers et pistes d'actions**
3. **Culture en fête : animation DD**
4. **Quizz sur le DD pour les Asce**
5. **Point sur les demandes des Asce**
6. **Agenda 21, indicateurs pour la Fnasce**
7. **Devenir de la CPDD**

  **Bilan des trois premières rencontres avec les Urasce**

Urasce Aquitaine : L'intervention de la CPDD a eu lieu en début de matinée et a reçu un très bon accueil et un bon retour de la présentation ; les dossiers de demande d'aide semblent peu connus et compliqués à remplir. Chaque Asce de la région ont des actions DD très intéressantes et valorisables comme la récupération des ordinateurs réformés puis prêt des ordinateurs aux retraités avec formation gratuite ou encore l'incitation au co-voiturage par aide financière (0 % remboursé si une personne dans la voiture, 50 % si deux personnes, etc). Certaines manifestations Urasce pourraient tout à fait bénéficier de l'aide CPDD compte tenu de la démarche menée (week-end régional avec utilisation des modes de transports doux).

Urasce Nord-Pas-de-Calais - Picardie : La réunion a débuté par un tour de table avec des réactions assez septiques sur le rôle de la CPDD et l'objectif du DD. Après échanges, les présidents des Asce ont mieux compris l'objectif de la commission et l'intérêt de l'appel à projets. Il ressort cependant que le dossier est compliqué à remplir et que le financement paraît faible compte tenu de l'investissement en temps. Certaines remarques de la CPDD n'ont pas été bien perçues (raid cyclo Nord). Les Asce attendent plus d'informations pour l'Agenda 21 et une simplification du dossier de demande d'aide.

Urasce Centre : L'heure de passage n'était pas très adaptée. Les Asce ne sont pas en attente d'une aide financière. Elles recherchent plutôt des fiches pratiques (comment intégrer le DD dans les randos pédestres, le DD et l'arbre de Noël, la fiche "pratique" gobelet, etc). Ces fiches "bonnes pratiques" présentent le risque de faire du copier-coller mais pourrait être une source de progrès pour la commission.

Pour les prochaines rencontres, il est proposé de répartir les prises de contact avec les Urasce :

Bourgogne - Franche-Comté : Cédric  
Rhône-Alpes : Yves  
Île-de-France : Marie-Jeanne  
Languedoc-Roussillon : Yves  
Limousin - Poitou-Charentes : Cédric  
Midi-Pyrénées : Gisèle  
Normandie : Philippe  
PACA Corse : Gisèle  
Pays-de-Loire : Philippe  
Auvergne : Gisèle  
Bretagne : Yves  
Est : Marie-Jeanne  
Outre-mer : Yves  
FNASCE : Yves dans le cadre de la réunion du CDF

Après accord d'Yves suite à la réunion du CDF, il est convenu de prendre contact avec les responsables des différentes commissions fédérales afin d'intervenir lors de leurs réunions :

CPC : Philippe  
CPS : Cédric  
CPAI : Gisèle  
CPAS : Marie-Jeanne

## **2. Raid cyclo 2015 et village : propositions d'ateliers et pistes d'actions**

Le raid aura lieu du 30 mai au 5 juin 2015. A cette période, l'ENTE ne pourra y participer. Pour autant, il pourrait être demandé à l'ENTE de travailler sur la thématique DD dans le cadre du raid cyclo (projet d'études). Yves reprendra contact avec la direction pour voir s'il n'est pas possible de faire participer quelques étudiants (trois ou quatre étudiants qui pourraient être pris en charge par la FNASCE).

**Odile et Yves doivent prendre contact avec le chargé de mission DD de la DREAL Bretagne.**

Cinq ou six ateliers DD sont attendus lors de la manifestation.

Afin d'avoir une "cohérence" DD pour l'organisation de cette manifestation, la CPDD propose de désigner un animateur local DD. Christophe Bedart pourrait jouer ce rôle. Sa connaissance du territoire, des Asce et ses compétences professionnelles lui permettraient de jouer pleinement ce rôle.

Si cette solution n'est pas possible, Gisèle pourra participer au COPIL afin d'avoir un rôle de conseil et d'appui sur le DD et ainsi assurer une démarche globale DD sur le raid (village et raid).

**La réponse sera apportée sous quinze jours par Yves après le CDF.**

La CPDD travaillera sur les indicateurs afin de définir une méthodologie. Ils serviront à établir un bilan qui permettrait une évolution des prochains raids.

Dans un deuxième temps, la CPDD proposera des actions DD pour le village et le raid.

Concernant la participation des agents et des chefs de service, il pourrait être envisagé de travailler avec les présidents des CLAS pour leur proposer des actions sociales et ainsi favoriser la présence des agents lors des villages.

## **3. "Culture en fête" : animation DD**

Le reportage sur les actions DD sera réalisé par Gisèle durant le week-end. L'article sera mis en ligne sur le site (les points positifs et les pistes d'amélioration).

Gisèle et Cédric ont proposé un concours du geste éco-responsable. Deux lots seront proposés : l'un sur l'approche éco-responsable (volet culturel et volet culinaire) la plus significative, l'autre sur l'originalité. La règle du jeu et l'inscription sont transmises à Maryse pour diffusion aux participants. L'achat des lots se fera par Cédric sur la base de 150 / 200 €. Deux chèques "culture" de 50 € chacun feront partie des lots ainsi que du vin.

#### **4. Avis sur le quizz sur le DD pour les Asce**

Gisèle devra remettre en ligne le questionnaire sur la page d'accueil début juillet en ajoutant une phrase sur l'Agenda 21 de l'Asce 32.

#### **5. Point sur les demandes des Asce**

Ascet 23 : La demande d'aide porte sur l'organisation de l'arbre de Noël avec trois actions DD. La demande d'aide pourrait être recevable si elle est intégrée dans une démarche globale et non pas spécifiquement des actions. Il est proposé de répondre à Maryline Lavaud que la CPDD peut l'aider dans cette réflexion. Cédric pourra être identifié comme l'interlocuteur dans le courrier de réponse.

Ascee 05 : La demande de l'Ascee 05 porte sur la prise en charge d'un système de régulation de chauffage à distance. L'idée est intéressante mais doit également être intégrée dans une démarche globale de prise en compte du DD pour cette UA.

Asceet 59 : Un dossier de demande d'aide va être transmis concernant le challenge national de bowling.

Asce 33 : Le dossier est clair et reprend les différentes composantes. La commission s'interroge sur l'absence d'information concernant les verres ou gobelets lors de la manifestation. L'incitation au covoiturage n'est pas explicitée. La pochette est à nouveau présente avec fourniture de prospectus, ce qui est dommage pour la démarche.

Les points suivants sont attribués :

Gouvernance : 4/5 ; Communication : 4/5 (intérêt de mettre des prospectus dans les pochettes) ; Bilan : 5/5 ; Transport/hébergement (incitation au covoiturage sous quelle forme ?) : 4/5 ; Accessibilité/solidarité : 5/5 ; Maîtrise des consommations : 4/5 ; Déchets : 4/5 (absence d'information sur l'utilisation de verres réutilisables) ; Solidarité/citoyenneté : 4/5 ; Politique d'achat : 5/5.

Soit un total de 39/45.

L'aide financière attribuée est de 500 €.

#### **6. Poursuite des travaux sur l'Agenda 21 de la Fnasce : bilan des actions avec pistes de travail pour le CDF**

Il est proposé que chaque membre de la CPDD définisse dix questions par axe dont la réponse sera soit quantifiable, soit stratégique. Ces questions devront correspondre aux engagements et actions définis dans l'Agenda 21. Un volet complémentaire devra être prévu pour la réponse du CDF. Le diagnostic Agenda 21 produit en 2013 pourra servir de base pour la construction des réponses.

La répartition est la suivante :

Axe 1 : Philippe

Axe 2 : Gisèle

Axe 3 : Cédric

Axe 4 : Marie-Jeanne

Les productions seront à transmettre pour le 15 juillet 2014 à Cédric.

**Yves informera le CDF de la démarche.** La liste des questions sera transmise par Yves au comité directeur préalablement à la réunion du CDF de septembre.

#### **7. Devenir de la CPDD**

Le rôle de la CPDD pourra évoluer en fonction des attentes/demandes des Urasce et des éléments recueillis lors de nos rencontres avec les présidents des Asce. Une stratégie de la CPDD devra être définie pour le prochain congrès.

Une nouvelle candidature à la commission devrait arriver.

Prochaine réunion : le 2 octobre 2014 à Paris  
(Marie-Jeanne est chargée de réserver le "Carré de l'Arche")